

MAIRIE DE VILLERÉAL

LE JOURNAL

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

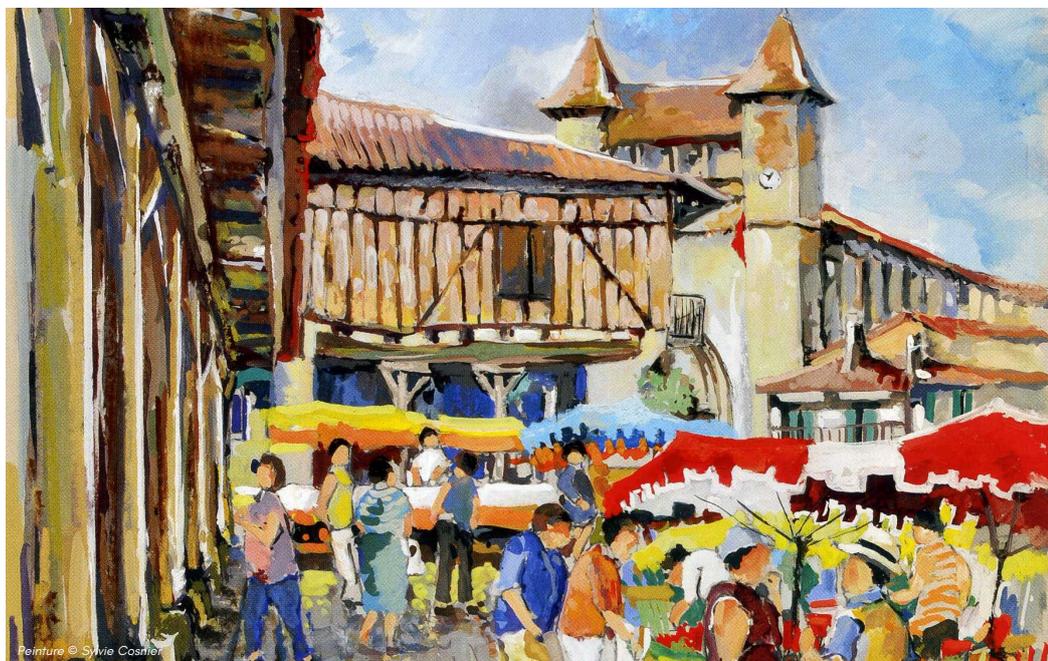
N°11 - AVRIL / MAI / JUIN 2025

À LA UNE

Notre marché, notre fierté

Il est courant de partir faire une rapide course au marché de Villeréal le samedi matin et de ne rentrer que deux heures plus tard, tant on a rencontré de connaissances et discuté avant d'acheter l'objet de notre sortie ... Lieu de convivialité essentiel à la vie de notre village, le marché est également un espace qui a son histoire et ses règles. Nous vous les présentons dans le dossier de ce journal.

Pages 4 et 5



LE MOT DU MAIRE

LOISIRS

Inédit : le Trail des Plus Beaux Villages de France du Lot-et-Garonne !

Fruit de longs mois de préparation, la première édition du "Trail des Plus Beaux Villages de France du Lot-et-Garonne" se déroulera les 10 et 11 mai prochains. Cette course à pied de 60 km reliera les cinq villages labellisés du département en quatre étapes et sur deux jours.

Page 6

Villeréal, un héritage en mouvement

par Jean-Jacques Caminade

Villeréal est notre joyau collectif, un village riche d'histoire et d'avenir. Chacun peut contribuer à son développement et à son embellissement, faisant de notre commune un lieu où il fait bon vivre et s'installer durablement.

Dans un contexte international préoccupant et une situation nationale incertaine, nos collectivités font face à des contraintes budgétaires croissantes. Malgré ces défis, nous restons mobilisés pour préserver le dynamisme de notre tissu marchand et renforcer l'attractivité de Villeréal, avec plusieurs projets en cours. Les travaux du lotissement de Beauséjour progressent et d'autres initiatives privées permettent la réhabilitation de logements en centre-ville, répondant ainsi à une forte demande. Grâce au programme "Petites Villes de Demain", nous bénéficions d'un appui précieux pour soutenir cette évolution.

La Municipalité poursuit également des chantiers essentiels : rénovation énergétique de l'école élémentaire, remplacement du plancher du réfectoire et aménagement des locaux de l'ancien Espace numérique pour accueillir, dès la fin de l'année, nos aînés du "Club du Sourire".

L'embellissement de notre village se poursuit avec les travaux programmés rue de la Promenade et l'enfouissement des réseaux aériens. Pas à pas, nous construisons un avenir durable et harmonieux pour Villeréal.

Notre histoire est précieuse, et il nous appartient de la faire vivre et de la transmettre, avec fierté et passion, aux générations futures.

Dans ce numéro :

• Le mot du Maire

Villeréal, un héritage en mouvement

• À la une

Notre marché, notre fierté

• Loisirs

Inédit : le Trail des Plus Beaux Villages de France du Lot-et-Garonne !

— Page 1

• L'actualité en bref

Ré-expertise plus beaux villages. Le réfectoire de l'école élémentaire. Voici "L'échiquier de Villeréal". Jardins partage. Des travaux à l'EHPAD. Rando-découverte des bastides. Lotissement Beauséjour. Loi EGalim. Travaux aux "Ardoisiers". Souriez, vous êtes filmés ! Courses hippiques. Transformation de l'ancien Espace numérique. Une plume villeréaloise. Guêpes et frelons.

• L'état civil

— Pages 2 et 3

• À la une

Notre marché, notre fierté

— Pages 4 et 5

• Un bâtiment

La salle François-Mitterrand

— Page 5

• Énergie

Le chantier de création du réseau de chaleur bois touche à sa fin

• Loisirs

La première édition du "Trail des Plus Beaux Villages de France du Lot-et-Garonne"

— Page 6

• Dans nos écoles

En route pour la 31ème Ronde USEP !
Transports scolaires : quel avenir pour la ligne 172 ?

— Page 7

• L'agenda

• Le coin des assos

On reste jeune avec le Club du Sourire !

— Page 8

L'ACTUALITÉ EN BREF

RÉ-EXPERTISE PLUS BEAUX VILLAGES

Entre mai et septembre prochain, une visite de ré-expertise aura lieu à Villeréal par les membres de la commission "Qualité et Labellisation" des Plus Beaux Villages de France ; ils viendront évaluer les évolutions dans notre village depuis l'obtention du label en 2018. Chaque village labellisé est ainsi ré-évalué tous les six à neuf ans. Lors de cette visite, une commission vérifie si les engagements de préservation et de valorisation du patrimoine sont bien respectés selon plus de 32 critères, répartis en plusieurs catégories comme urbanisme et architecture, mise en valeur, accueil et développement. L'avis des membres de la commission est déterminant : le label peut être maintenu sans réserve, conservé avec réserve ou, dans le pire des cas, retiré. C'est donc une visite importante pour notre bastide qui se dessine.

LE RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Suite à une étude approfondie menée par deux bureaux d'études spécialisés, il s'avère que le plancher bois du réfectoire de l'école élémentaire nécessite soit un renforcement, soit un remplacement complet de sa structure. Compte tenu du principe de précaution recommandé par ces bureaux d'études, il a été décidé de suspendre l'utilisation des deux salles à manger actuelles jusqu'à ce que les travaux

soient réalisés. Pour assurer la continuité des repas des enfants, deux salles du rez-de-chaussée de l'école ont donc été temporairement aménagées. Cette solution restera en place jusqu'aux vacances d'été, le temps de finaliser les travaux nécessaires, à savoir la réalisation d'un plancher hourdis béton, qui devraient débuter en juin.

VOICI "L'ÉCHIQUIER DE VILLERÉAL"

En réflexion depuis juin dernier et après des interventions auprès des élèves de nos écoles, un club d'échecs a vu le jour à Villeréal en février. Affilié auprès de la Fédération Française des Échecs, il rassemble déjà 20 à 25 participants, enfants et adultes, lors des sessions qu'il propose à ses adhérents, le vendredi de 17h30 à 19h dans les locaux du centre social ECLATS. Certains se sont d'ailleurs déjà lancés en compétition ! Si vous aussi, vous êtes passionné ou bien souhaitez découvrir ou approfondir ce jeu, n'hésitez pas à contacter Stéphane Incardona au 06.79.96.50.99.

JARDINS PARTAGE

Alors que le printemps vient de commencer, trois jardins sont disponibles dans l'enceinte des Jardins partage des Riviérettes : si vous souhaitez bénéficier d'une parcelle, contactez le 06.75.78.54.97.

DES TRAVAUX À L'EHPAD

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'EHPAD ont débuté début janvier. Le secteur de la route de Vergnes, du côté de l'entrée principale du bâtiment, sera encombré pendant plusieurs mois. Financé par l'État via l'Agence Régionale de Santé, c'est un projet d'envergure de six millions d'euros qui devrait s'étaler sur environ trois ans et qui comprendra la rénovation des façades des bâtiments existants et la création d'une extension de 700 m² pouvant accueillir 14 lits supplémentaires. Au total 2400 m² seront rénovés. Cette restructuration permettra de réhabiliter des bâtiments datant de 1959 et 1988. Les travaux seront réalisés par phases, tout en maintenant les résidents *in situ*.



Photo © Christelle Blavette

RANDO-DÉCOUVERTE DES BASTIDES

Après une première édition basée à Villeréal en 2024, la manifestation de randonnée pédestre des "Trois jours des bastides" se déroulera cette année autour de Cancon du 7 au 9 juin prochain, lors du week-end de la Pentecôte. Le dimanche 8 juin, le départ se fera à Villeréal, avec des passages à Montaut, Monflanquin et Boudy

de Beauregard avant l'étape finale vers Cancon. Retrouvez plus d'informations sur <https://les3joursdesbastides.fr/>.

LOTISSEMENT BEAUSÉJOUR

Les travaux de plusieurs maisons ont débuté dans ce lotissement situé route de Blanchou, qui comprendra 32 lots au total. C'est une première tranche de 19 lots qui est en cours. Des logements à louer seront

LOI EGALIM

Afin de suivre la mise en place des règles de la loi EGalim pour une restauration durable, chaque responsable d'un restaurant collectif est tenu de renseigner ses achats de denrées alimentaires de l'année 2024 sur la plateforme numérique ma-cantine.agriculture.gouv.fr avant le 31 mars 2025. Cette déclaration a donc été réalisée pour les cantines des deux écoles de Villeréal avec l'aide de la société API restauration, qui assure la prestation. Avec 45% de produits bio ou bien durables et de qualité, nous ne sommes pas loin de l'objectif de 50% fixé par la loi. En particulier, les viandes et volailles proviennent de France à 92 % et les produits de la mer et aquaculture sont qualifiés "EGalim" à 81%, dépassant ainsi l'objectif de 60 %. La part de produits bio reste toutefois à améliorer avec un résultat à 9% contre 20% attendus.

TRAVAUX AUX "ARDOISIERS"

Les fortes pluies de ces dernières saisons ont régulièrement provoqué des inondations sur le chemin communal des Ardoisiers, une voie donnant sur la route de Castillonès, en sortie de Villeréal. Pour remédier à ce problème, la commune a donc fait procéder à des travaux de remise en état du fossé, puis au busage de ce même fossé sur une longueur de 13 m, ainsi qu'à la pose d'un regard.

TRANSFORMATION DE L'ANCIEN ESPACE NUMÉRIQUE

Les travaux de réfection de l'ancien Espace Numérique, situé dans une partie des anciens locaux du Trésor Public, place des Cités unies, ont débuté. Ainsi, une grande pièce de 77 m² verra le jour, ainsi qu'un WC PMR et une pièce pouvant servir de cuisine et de bureau. A ce jour, une cloison a été abattue et les plafonds ont été enlevés. Les fenêtres situées du côté du Monument aux Morts vont être remplacées par de nouvelles dotées de double vitrage. Le chauffage va être changé, avec la mise en place d'une pompe à chaleur air/air. Les murs seront isolés, le sol bénéficiera d'un revêtement neuf ; l'électricité et l'éclairage seront mis aux normes. Une sortie de secours sera également installée, permettant une évacuation par les locaux adjacents occupés par la compagnie de théâtre "Vous êtes ici". La fin des travaux est estimée pour la fin 2025 ou le début 2026. Ce local flambant neuf bénéficiera aux associations et tout particulièrement aux aînés du Club du Sourire.

proposés, aux côtés d'autres occupés par leurs propriétaires.

UNE PLUME VILLERÉALAISE

Un parcours étonnant que celui du Villeréalais Michel Briswalter, enseignant passionné de ski qui en 1980 se reconvertisse en rejoignant l'entreprise Salomon, spécialisée dans les articles de sport et de loisirs et plus particulièrement de ski justement.

SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉS !

L'installation de caméras de surveillance sur les points d'apports volontaires (PAV) de déchets du territoire de notre Communauté de communes était en projet depuis longtemps. La voici aboutie, avec l'installation de plusieurs caméras réparties sur divers PAV. L'exaspération est souvent importante pour les habitants apportant leur poubelle et qui trouvent au sol plusieurs sacs d'ordures ménagères, voire d'autres objets divers et variés, éventuellement même dans les colonnes de tri, déposés là par des concitoyens peu soucieux des règles et du bien vivre ensemble. Ces contrevenants, une fois identifiés, se verront infliger une amende allant de 250 à 5000 € selon la quantité et la nature des déchets déposés. En cas de récidive, cette amende sera majorée de 1000 €.

COURSES HIPPIQUES

Lors de l'assemblée générale de la société de courses du 1er mars dernier, le président Jean-Michel Bouyou a présenté le bilan de la saison 2024 : avec une moyenne de 931 visiteurs par soirée, la société est bénéficiaire. Des travaux, notamment un apport de sable sur la piste, sont prévus. Il a également annoncé des nouveautés pour l'été 2025 : à la demande de la Fédération des courses hippiques, les six soirées de courses auront lieu en août et tout début septembre, et devront se terminer à 22h30.

NAISSANCES

ROMAN Marin, le 1er décembre 2024 à Bergerac

NKEOUA Oscar, le 26 février à Villeneuve-sur-Lot

DÉCÈS

GRILHE Joseph, né le 27 mai 1932, veuf de **CADET** Lucette, le 17 janvier 2025 à Villeneuve-sur-Lot

BOUSQUET Gisèle, née le 14 janvier 1932, veuve de **DUBEDOUT** Jean, le 7 février 2025 à Beaumontois-en-Périgord

DELTEIL Jeanne, née le 19 avril 1938, veuve de **DUCHAMP** Jean, le 9 février 2025 à Villeréal

HUDSON Jane, née le 24 février 1935, veuve de **BIRD** Robert, le 9 février 2025 à Villeneuve-sur-Lot

LOUVET Pierre, né le 25 octobre 1931, époux de **DELCOUDERC** Colette, le 11 février 2025 à Villeréal



Photo © Gilles Quélenec

Son histoire, il la raconte dans son livre intitulé "Polar autobiographique du marketing de la neige", publié en avril 2024 aux éditions Le Lys Bleu. Il nous dévoile ainsi le développement international de Salomon des années 80 jusqu'au début du XXI^{ème} siècle, et nous raconte l'évolution du ski sur les cinq continents, le monde du marketing sportif et son attachement à la marque.

GUÊPES ET FRELONS

Un contact qui peut se révéler utile à l'approche des beaux jours ... Robert Ratier vient d'installer sa société Hornet 3D à Villeréal : spécialiste en destruction de nids de frelons et de guêpes, après une formation lui donnant le certificat individuel pour l'activité, il intervient sur le secteur de Villeréal et ses alentours. 06.09.27.97.99.

Notre marché, notre fierté

Toute l'année, le marché du samedi matin fait la fierté de notre bastide. Répartis sur les quatre places du village, des dizaines de forains vous proposent de multiples produits. L'été, le calendrier des marchés s'étoffe avec une session le mercredi matin.

Depuis 756 ans, le grand rendez-vous du marché de Villeréal attire des commerçants et chalands de tout le canton et bien au-delà. Il se tient tous les samedis, jour fixé par la Charte des coutumes qu'Alphonse de Poitiers octroya en 1269 aux habitants de la bastide. Ce texte précisait les montants des "droits de leude" - droits de place et taxe sur les transactions - que devaient acquitter les marchands extérieurs au village, mais dont étaient exemptés les *poblans*, habitants de la bastide. Les ventes de veaux, vaches, chevaux, brebis ou cochons de plus d'un an, de poissons salés, blé, cuirs, fer, étoffes, laine, souliers, chaudrons et autres objets... étaient ainsi soumises à un paiement de un à deux deniers (un denier équivalait à environ 1,25 € actuel) selon leur poids ou volume, auxquels s'ajoutaient des droits d'entrée, d'étalage, de boucherie et de mesurage !



Pour fixer le montant de ces droits, Villeréal possédait ses propres mesures officielles, matérialisées par des récipients qui se trouvaient encore sous la Halle au tout début du XXe siècle. Le marché se tenait à l'origine sur la place centrale du village - qui ne s'est dotée de sa halle couverte qu'en 1915 -, puis s'est peu à peu étendu pour occuper la place Jean Moulin (ancienne place de la Volaille) et la place de la Libération. En 2020, pendant le confinement où la volonté municipale était que le marché se poursuive, puis la crise du covid, les commerçants devaient être espacés, pour favoriser la distanciation sociale ; les élus ont alors décidé que la place du Haut Morvan Château-Chinon, située derrière la mairie, verrait elle aussi des forains s'installer. Cette nouvelle organisation satisfaisant tout le monde, elle perdure depuis.



Une offre de produits complète et variée

A l'année, ce sont en moyenne 80 forains qui participent au marché de Villeréal, proposant des produits divers et variés, qu'ils soient alimentaires, vestimentaires, produits d'artisanat, frais ou locaux. L'été, ce chiffre augmente considérablement. Le marché estival du mercredi matin rassemble quant à lui une cinquantaine de forains. Régulièrement, des associations du territoire viennent également tenir un stand afin de récolter des fonds pour leurs différents projets.

Les commerçants forains règlent un droit de place selon une grille tarifaire précise, basée sur la taille des stands et votée par le Conseil municipal. Les places "à l'abonnement" sont attribuées aux commerçants désireux de s'assurer la disposition habituelle d'un même emplacement ; ils règlent leur droit de place par trimestre. D'autres font le choix d'être des commerçants itinérants, dits "volants" : le placier leur attribue un emplacement en fonction des places vacantes ; ils règlent leur droit de place à chaque marché.

Il est rare qu'une semaine se passe sans qu'arrivent en mairie des demandes de commerçants souhaitant intégrer le marché de Villeréal. Leurs demandes sont étudiées par les élus qui les acceptent ou non, en privilégiant les commerçants locaux et tout en assurant une diversité de produits. Les commerçants doivent fournir différents documents, notamment leur carte professionnelle et une attestation d'assurance pour compléter leur dossier.

Une réunion annuelle est organisée avec les élus, les commerçants du marché et le placier afin d'échanger sur le fonctionnement du marché au cours de l'année.

Le rôle du régisseur-placier

Il assure le placement des commerçants sur l'espace du marché et veille à en faire respecter le règlement rédigé par la commune. Il encaisse les redevances liées à l'utilisation du domaine public. Il informe la commune des éventuelles difficultés rencontrées, incivilités, dégâts... qui relèvent de la police du Maire.



Photo © Jean-Jacques Caminade

Le mode de gestion

Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale en 1946, la Municipalité confie à l'entreprise Fréry la gestion du marché ; celle-ci emploie un placier et récolte les droits de place.

Cette situation perdure jusqu'en 1987 où cette fonction est transférée à un particulier, Raymond Hot, qui assure le rôle de placier jusqu'en mars 2001.

Lorsqu'il cesse son activité, c'est une délégation de service public qui est signée, à nouveau avec la société Fréry. Une délégation de service public (DSP) est un contrat conclu par écrit, pour une durée précise et par lequel une autorité délégante, ici la commune de Villeréal, confie la gestion d'un service public à un opérateur économique. Dans ce cadre, la société Fréry emploie un placier, perçoit les droits de place et reverse chaque année une somme, inscrite dans une convention, à la commune.

Ce mode de gestion a cessé le 1er mars dernier. Après la mise en place d'un Marché à Procédure Adapté (MAPA), c'est maintenant une prestation de service qu'assure la société Fréry, qui a été choisie en qualité de prestataire : cette nouvelle formule permet à la commune de reprendre la main sur l'organisation du marché et d'avoir ainsi une meilleure visibilité financière. Le régisseur-placier, qui collecte les droits de place, est contrôlé par le Trésor Public.



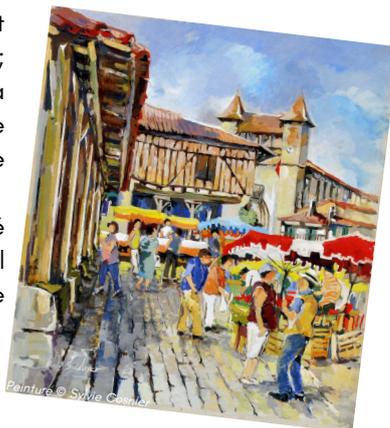
Photo © Christelle Blavette

Inchangés depuis 2018, les tarifs des droits de place ont été revus en Conseil municipal en janvier 2025 ; ils sont appliqués depuis le 1er mars. L'accès à l'électricité est désormais payant à raison d'1,50 € par marché ; l'occupation d'une place coûte 6 € *a minima*, selon la surface occupée, contre 5 € précédemment. La grille tarifaire complète est consultable sur le site internet de la mairie.

En parallèle, un nouveau règlement du marché hebdomadaire a fait l'objet d'un arrêté municipal définissant les conditions de l'occupation du domaine public.

Un grand merci à Sylvie Cosnier, artiste-peintre, qui nous a autorisés à publier son tableau dans ce journal.

Et pensez à consulter le site memoiredevillereal.fr pour découvrir ou retrouver l'histoire de notre village.



Peinture © Sylvie Cosnier

La Salle

François-Mitterrand

Au départ se trouve sur ce terrain municipal situé à l'angle de la place du Fort et de la rue du Point-du-Jour, un hangar métallique, totalement ouvert et servant de marché aux volailles. Y sont accolées des "remises", petits garages fermés et propriétés pour majorité d'agriculteurs des environs, qui les jours de marché y garent leur véhicule. En 1978, la Municipalité rachète lesdites remises et décide la construction d'une salle polyvalente sur ce terrain, ainsi que d'un nouveau marché aux volailles plus petit, sous la forme d'un hangar attenant de 90 m². On y accole également des toilettes publiques.

En 1994, l'activité du marché aux volailles ayant considérablement décliné, il est décidé d'aménager le hangar en "petite salle", tout en ajoutant quelques annexes au bâtiment principal : des loges à l'arrière ; un porche d'entrée et des toilettes intérieures ; la surface initiale du petit hangar est complétée par une remise à l'arrière et une entrée arrondie ; les WC publics adjacents sont réorganisés.

L'ensemble prend le nom de "Salle François-Mitterrand" en 1997.

Lors des travaux réalisés sur les places du village en 2017/2018, les escaliers situés devant la salle sont réaménagés, un plan incliné est installé.

Le bâtiment que nous connaissons aujourd'hui couvre près de 570 m² et peut accueillir jusqu'à 300 personnes, grande et petite salles comprises. Équipé d'une scène, de loges et d'une régie, il accueille toute l'année les assemblées générales d'associations, des spectacles, les retransmissions d'opéras, des lotos, des réunions diverses, etc. Il est également équipé d'un monte-escaliers pour permettre aux personnes en fauteuil d'accéder à la scène.



Photo © Christelle Blavette

Le chantier de création du réseau de chaleur bois, situé à proximité du cimetière, touche à sa fin.

Lancé en mars 2024, sa mise en service est imminente pour l'EHPAD, l'école élémentaire et la bibliothèque. Quant au Centre social ECLATS, il devrait être raccordé au cours du deuxième trimestre.

Dès 2018, les élus de la Municipalité, en collaboration avec le syndicat d'énergie TE47, ont travaillé sur ce projet. Cette même année, le territoire de la CCBHAP a été reconnu comme TEPOS (Territoire à Énergie Positive), une démarche visant à développer des solutions énergétiques durables, notamment en faveur de la chaleur renouvelable. L'objectif d'un TEPOS est, à terme, de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme. Dans cette optique, Territoire d'Énergie 47 a proposé aux élus un projet de chaufferie au bois, financé par l'ADEME, le Conseil Départemental et TE47.

Il a fallu d'abord identifier plusieurs bâtiments du village, gros consommateurs d'énergie et assez peu éloignés les uns des autres. L'attention s'est donc portée sur le secteur de l'EHPAD, voisin de l'école élémentaire, de la bibliothèque et du centre social ECLATS. Le magasin Gamm Vert et la résidence Coq (ancien hospice), au départ associés au projet, n'ont finalement pas donné suite. L'implantation a donc été décidée route de Vergnes, en contrebas du cimetière et du château d'eau, sur un terrain municipal que la commune a cédé à TE47.

Pour chauffer l'eau du circuit à 90°C, la chaufferie utilisera des sous-produits d'exploitations forestières et de scieries, provenant de Blanquefort-sur-Briolance. Pour les élus villeréalais, c'est l'occasion de changer la chaudière au fioul de l'école, vieillissante, vers un nouveau mode de chauffage plus performant. Les utilisateurs paieront uniquement leur consommation, ils n'auront pas à leur charge l'entretien de la chaudière et bénéficieront d'une assistance 24h/24. C'est donc la fin d'une longue réflexion qui approche, d'un travail que la crise du Covid a passablement ralenti.



LOISIRS

Les samedi 10 et dimanche 11 mai prochains, ce sera la première édition du "Trail des Plus Beaux Villages de France du Lot-et-Garonne".

L'idée de cette course à pied de longue distance en terrain accidenté est venue des maires des cinq villages labellisés de notre département, à savoir Monflanquin, Pujols, Tournon d'Agenais, Penne d'Agenais et Villeréal.

Les clubs et associations de la vallée du Lot spécialisés dans l'organisation de courses hors stade (à savoir Trail Urbain Villeneuvois, MAC 47 Monflanquin, Escapade Excited Riders de Penne et Les Foulées de Rives-Villeréal) travaillent depuis plusieurs mois à l'organisation de l'évènement. Les offices de tourisme "Villeneuve - Vallée du Lot", "Cœur de Bastides" et "Fumel - Vallée du Lot" œuvrent ensemble à sa promotion.

TRAIL
des Plus Beaux Villages
de France
du 47

RELAIS
4 COUREURS

10 et 11
mai 2025

trailpbf47@gmail.com
06.09.76.06.82

Etape 1 : Samedi 10/05 - Villeréal - Monflanquin 18h00 (16km - 240D-)
Etape 2 : Dimanche 11/05 - Tournon d'Agenais - Dausse 9h00 (18km - 340D-)
Etape 3 : Dimanche 11/05 - Dausse - Penne d'Agenais 12h00 (11 km - 280D-)
Etape 4 : Dimanche 11/05 - Penne d'Agenais - Pujols 14h00 (15 km - 380D-)

Cette course inédite propose aux coureurs de tous horizons de venir se lancer entre campagne et vieilles pierres, sur des itinéraires qui vont associer défi sportif et voyage.

Ce trail se fera en équipe, à raison de quatre coureurs, soit un par étape. Organiser la course sur deux jours est nécessaire d'un point de vue logistique, mais c'est aussi une belle opération touristique puisque chaque cœur de village sera concerné par un départ ou une arrivée. Villeréal sera "village départ" le samedi 10 mai : c'est là que les coureurs viendront retirer leurs dossards à partir de 15h.

La première étape reliera donc Villeréal à Monflanquin le samedi 10 mai à partir de 18h, avec une pasta party à l'arrivée à Monflanquin ! Le lendemain, le dimanche 11 mai, les étapes suivantes s'enchaîneront : tout d'abord à partir de 9h, Tournon d'Agenais à Dausse, puis Dausse / Penne d'Agenais à partir de 12h et enfin Penne d'Agenais / Pujols, dès 14h. Un cocktail dînatoire se tiendra le soir à Pujols pour la remise des récompenses.

Renseignements : 06.09.76.06.82 ou via la page Facebook "Trail des Plus Beaux Villages de France du 47".

Règlement et inscriptions sur <https://www.klikego.com/inscription/trail-des-plus-beaux-villages-de-france-du-47-2025/course-a-pied-running/1736308610205-1>

En route pour la 31ème Ronde USEP !



Le mardi 17 juin prochain, ce sont 38 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Villeréal qui prendront le départ de cette nouvelle édition de la Ronde cycliste USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Cette randonnée cycliste à travers le département du Lot-et-Garonne rassemblera cette année 129 élèves issus de six classes du département (Beyssac, Saint-Jean-de-Duras, La Croix Blanche, Saint-Pastour, Villeréal) et d'une classe d'un institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Toulouges près de Perpignan. Environ 70 adultes accompagnateurs seront également présents : équipe organisatrice, enseignants, parents bénévoles, infirmières, encadrants pour la sécurité, assistants mécaniques, gendarmes motorisés.

Hébergés chaque soir au lycée de Sainte-Livrade, le groupe sillonnera à vélo les routes du Lot-et-Garonne durant cinq jours, en accomplissant cinq étapes plus ou moins vallonnées dont certaines d'une cinquantaine de km. Les élèves partageront ainsi cinq jours de vie en commun, d'émotions, de coopération, de dépassement de soi, de respect de l'autre. Car la Ronde USEP n'est pas une course : on part ensemble, on arrive ensemble ! C'est également l'occasion d'apprendre les dangers de la route.



Photo © Karine Faucart

Ce départ sera l'aboutissement d'un travail sur toute l'année scolaire, totalement intégré au programme d'enseignement. Il y a bien sûr la "préparation physique" : après des séances de manipulation dans la cour de l'école en janvier (s'arrêter, freiner, éviter des obstacles, tourner, changer de vitesse, etc.), les enfants apprennent depuis la mi-février à rouler en groupe sur de petites routes, d'abord lors de sorties d'une dizaine de km ; ensuite lors d'une dizaine de sorties augmentant progressivement les difficultés et les distances jusqu'à 55 km. Effort, solidarité et convivialité seront au cœur de ces sorties de préparation où enfants, parents et enseignants tisseront des relations privilégiées. Des moments très fédérateurs. Nos jeunes cyclistes vont ainsi acquérir une aisance technique et ils seront fin prêts pour débiter l'aventure mi-juin. Régler son casque, vérifier son vélo, s'équiper avec ses gants, sa gourde pleine, ses lunettes de soleil et son flacon de crème solaire : tout ça n'aura plus de secrets pour eux !

Quand ils ne sont pas en selle, les enseignants proposent à leurs élèves des apprentissages en relation avec le vélo, qui ont du sens et qui les motivent : des mathématiques avec des calculs de distances, de la géographie avec l'étude de cartes, l'histoire du vélo, etc.



Photo © Karine Faucart

Les élèves partageront également leur expérience cycliste avec les plus jeunes de l'école maternelle courant mai : pendant un après-midi, les grands animeront pour les petits des ateliers organisés autour du vélo.

Et le samedi 21 juin, il régnera comme une ambiance de Tour de France dans Villeréal, puisque comme en 2019, notre village accueillera l'arrivée de cette 31ème édition ! Chacun peut déjà penser à décorer sa façade pour féliciter les enfants pour leur parcours et cocher son agenda pour venir les applaudir. Et si vous croisez nos petits cyclistes villeréals sur nos routes lors de leurs entraînements, n'hésitez pas à les encourager !

Un grand merci à Vincent Andrieux et Cyril Persyn, les enseignants des deux classes, pour l'énergie et le temps qu'ils consacrent pour la troisième fois à ce projet.

Transports scolaires : quel avenir pour la ligne 172 ?

La ligne 172, c'est la petite ligne de bus scolaire qui relie les villages de Parranquet et Tourliac à nos écoles maternelle et élémentaire. Elle est empruntée quotidiennement par cinq élèves, dans un mini-bus de neuf places, mené par une conductrice et une accompagnatrice. Ce service est une compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Menacée pour l'année scolaire 2024/2025, la Région a finalement accepté le maintien de la ligne en juillet dernier pour une année de plus. Mais à l'heure où les marchés doivent être repassés avec les transporteurs, l'ambiance est aux économies.... Après un travail commun entre les élus de Parranquet, Tourliac et Villeréal, une liste de dix enfants potentiels utilisateurs de la ligne à la rentrée prochaine a été fournie à la Région. La décision devrait tomber très prochainement.

L'AGENDA

BROCANTES

Place de la Halle les dimanches 13 avril, 11 mai et 8 juin
Dans tout le village le jeudi 1er mai

RASSEMBLEMENTS DE VÉHICULES DE COLLECTION

Place de la Halle les dimanches 27 avril, 25 mai et 22 juin

CONFÉRENCES UTL

Salle François-Mitterrand à 14h30

- lundi 7 avril : "Le rire, arme de résistance" par Jean-Pierre Gauffe
- lundi 5 mai : "De l'opérette à l'opéra, Jacques Offenbach" par Denis Gautier
- lundi 2 juin : "Les inégalités face au changement climatique" par Yvette Veyret

LOTO

Salle François-Mitterrand à 20h30
Samedi 12 avril

VIDE-PUÉRICULTURE DE LA MAM

À la MAM, samedi 26 avril de 8h30 à 17h

GRAND PRIX CYCLISTE DE LA BASTIDE

Dimanche 27 avril de 13h30 à 17h30
Départ et arrivée devant le parking d'Intermarché

TRAIL DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE DU 47

Départ place de la Halle, samedi 10 mai à 18h

LA CROIX ROUGE

Dans son local
Vide-greniers le samedi 24 mai de 9h à 17h
Braderie le samedi 14 juin de 9h à 17h

FERME DE GRANGENEUVE

Théâtre par les Maquis'Arts : "Ça ira"
Samedi 14 juin à 19h

FÊTE DE LA MUSIQUE

Place de la Halle le samedi 21 juin à 18h30

FOULÉES DE RIVES-VILLERÉAL

Dimanche 22 juin, départ à 8h30 ou 9h

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Place de la Halle, lundi 30 juin de 18h à 23h

LES NOCES DE FIGARO

SAMEDI 26 AVRIL - 18H55

The Metropolitan Opera HD LIVE

SALOMÉ

SAMEDI 17 MAI - 18H55

LE BARBIER DE SÉVILLE

SAMEDI 31 MAI - 18H55

Salle François Mitterrand

LE COIN DES ASSOS

On reste jeune avec le Club du Sourire !

Gym, belote, loto ou danse en ligne, voilà quelques-unes des activités que propose le Club du Sourire à ses 265 adhérents et ce depuis sa création en 1974. Et l'on vient de loin pour participer à ces animations : de nos quatre cantons, de Beaumontois-en-Périgord, Monpazier, Issigeac, jusqu'au Bergeracois ainsi que du Fuméolois. Le club est d'ailleurs le plus gros du Lot-et-Garonne, devant celui de Bon-Encontre ! Ce titre de champion du 47 oscille depuis plusieurs années entre les deux clubs.

Différentes rencontres ponctuent l'année : certaines sont gastronomiques comme la galette des rois, le repas de printemps ou celui de Noël ; d'autres musicales comme les thés dansants ou les sorties au cabaret. Gym et danse permettent aux anciens de rester jeunes ! Les jeux comme la belote ou les lotos, font également partie des rituels des adhérents. Et il y a bien sûr les excursions d'un jour, comme celle au marché de Noël de Meyssac en Corrèze en décembre 2024 ou bien aux Mathes près de Royan en février dernier. Avec le club, il devient aussi facile de voyager, et notamment à l'étranger : ils sont généralement entre 25 et 30 à participer à ces voyages d'une semaine. Albanie en 2022, Rhodes en 2023, le Monténégro en 2024 ont été les dernières destinations. Et les projets fourmillent pour 2025 avec notamment un voyage près de Marseille et ses calanques en mai et un autre en Alsace en septembre.

Ces ateliers, ces parties de cartes, ces rencontres, ces sorties, permettent de préserver du lien social, de sortir de chez soi, de rompre l'isolement de certains. Pour les plus âgés, cela contribue à maintenir une autonomie et à limiter la dépendance.

Le déménagement vers l'ancien Espace numérique rénové, place des Cités unies, devrait avoir lieu fin 2025 ou début 2026. Ce local, plus grand, plus clair permettra au club de poursuivre ses activités dans des conditions plus confortables et probablement d'en inventer de nouvelles.

Après l'assemblée générale du 27 janvier dernier, Lucette Wadowski, présidente depuis six ans, a passé le relais à Sylvie Avezou, tout en restant vice-présidente, et le conseil d'administration a été en partie renouvelé. Un nouvel élan dans la continuité donc pour cette association qui se porte bien.

Le club fait partie du réseau "Génération mouvement", premier réseau associatif de seniors en France, implanté dans 83 départements et rassemblant 140 associations rien que dans le Lot-et-Garonne. Cette fédération est l'une des rares associations à disposer d'un organisme de formation pour les membres du bureau, par exemple à des logiciels informatiques de gestion au quotidien de l'association.



Photo © Nicole Donzéhat

Contact : clubsourire.villereal47@gmail.com

Journal trimestriel d'information municipale de Villeréal (Lot-et-Garonne) - N° 11 - Avril / Mai / Juin 2025

Editeur : Mairie de Villeréal - Place de la Halle - 47210 Villeréal

Directeur de la publication : Jean-Jacques Caminade, maire de Villeréal

Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Christelle Blavette

Imprimeur : www.printoclock.com

www.mairie-villereal.fr - La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal, est interdite.



«D'azur à trois tours d'Or
VILLERÉAL
Bastide Royale XIII^e Siècle

